

La révolution Française

1) Les lumières

Au XVIII^{ème} (18) siècle, des penseurs comme Voltaire, Rousseau et Montesquieu critiquent la monarchie absolue et le rôle important de l'Eglise catholique dans la société. Ils condamnent les privilèges de la noblesse et du clergé, qui leur permettent de ne pas payer d'impôts.

On appelle ces penseurs les lumières

Les philosophes des « Lumières » imaginent une société plus juste dans laquelle les hommes seraient tous libres et égaux en droits.

Leurs idées se répandent dans la bourgeoisie et touchent le peuple.

* Il ne faut pas oublier Diderot qui écrit « l'Encyclopédie »

2 La montée du mécontentement

En 1789, en France, le peuple se trouve dans la misère à cause du poids des impôts mais aussi des mauvaises récoltes qui entraînent une augmentation du prix du pain et provoquent des famines.

Roi de France de 1774 à 1792, Louis XVI (16) sait qu'il faut faire des réformes mais hésite sur celles à entreprendre.

Il convoque « les Etats Généraux » pour en discuter avec les représentants des nobles, du clergé et du peuple.



Un cahier de doléance

Cette nouvelle enthousiasme les Français

Ils rédigent partout en France des « cahiers de doléances » demandés par le roi et dans lesquels ils expriment leurs désirs et leurs revendications.

Le 5 mai 1789, les Etats Généraux s'ouvrent à Versailles.

De leur côté, les députés du Tiers Etat veulent obtenir les réformes demandées par les cahiers de doléances.

Mais le roi ne veut rien céder.

Lors du discours d'ouverture des Etats Généraux,

il annonce clairement aux députés présents que les Etats Généraux ont été convoqués pour régler la crise financière du royaume, et non pour imaginer des réformes ou rédiger une Constitution.



Louis XVI

En 1774, Louis XVI monte sur le trône. Mais à l'inverse de ceux qui l'ont précédé, c'est un roi faible et indécis qui ne parvient pas à maintenir le pouvoir royal.

3 Le serment du jeu de paume

Le 20 juin 1789, mécontents, des députés du peuple (plus quelques députés du clergé et de la noblesse) se réunissent dans la salle du Jeu de Paume à Versailles.

Ils font le serment (= la promesse) de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

Le 9 juillet 1789, ils se déclarent « Assemblée nationale constituante », ce qui donne le pouvoir à la Nation.



4 La prise de la bastille

Louis XVI (16) semble apparemment accepter cette Assemblée Nationale, mais il laisse planer la menace en faisant venir des troupes autour de Paris.

L'attitude du roi provoque alors la colère des députés et des Parisiens.

Le 14 juillet 1789, les Parisiens, qui ont peur d'être massacrés, se révoltent et prennent la prison de la Bastille afin de s'emparer des armes qui s'y trouvent.



Dans les campagnes, des rumeurs sur l'arrivée des soldats et de « brigands » envoyés par le roi et les nobles font naître la panique : c'est la « Grande Peur ».

Les paysans s'arment, certains attaquent et brûlent des châteaux.

La Révolution gagne la France.

5 La déclaration des droits de l'homme

Le 4 août 1789, au nom de la **Nation**, les députés qui sont réunis à Versailles votent l'abolition (= la suppression) des privilèges des nobles et du clergé.

Tous les Français deviennent égaux avec les mêmes droits et la même loi pour tous.

Désormais, les nobles devront payer des impôts et l'Eglise renoncera à la dîme !

Le 26 août 1789, les députés votent la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) qui précise les droits et les devoirs des Français.



La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen est un texte très important sur lequel s'appuie encore notre système politique aujourd'hui. Il garantit l'égalité devant la loi, les libertés d'expression et d'opinion et la fin des arrestations arbitraires (= sans se soucier de la loi)

6 La patrie en danger

En 1791, la Constitution est presque rédigée.

Elle prévoit une monarchie avec une assemblée de députés élus ayant le pouvoir de voter les lois.

Louis XVI (16) accepte mal la diminution de ses pouvoirs.

En juin 1791, il tente de s'enfuir pour obtenir l'aide des rois étrangers.

Mais il est reconnu, arrêté à Varennes et reconduit à Paris.

Entre la France révolutionnaire et les royaumes d'Europe, la guerre devient inévitable. Au printemps 1792, les armées prussiennes et autrichiennes pénètrent en France par les frontières de l'Est. En juillet, l'Assemblée Nationale déclare « la patrie » en danger. Des milliers de volontaires s'engagent dans l'armée. Ceux de Marseille chantent un air révolutionnaire : la « Marseillaise ».

La guerre contraint le roi à dévoiler ses projets.

En s'opposant aux mesures de l'Assemblée, Louis XVI (16) montre clairement qu'il encourage l'ennemi et souhaite le retour à la monarchie absolue.

Le 10 août 1792, le peuple de Paris, entraîné par les sans-culottes, envahit le palais des Tuileries.

Le roi est conduit en prison, la royauté est suspendue.

Le 20 septembre, à Valmy, l'armée des volontaires stoppe l'armée prussienne. Le lendemain, l'Assemblée proclame la République.

La Révolution est sauvée !

Le sort du roi est quant à lui réglé l'année suivante : le 21 janvier 1793, Louis XVI (16) est accusé de trahison, condamné à mort et guillotiné.



Les sans culottes.

On appelait « sans-culottes » les partisans de la Révolution, à partir de 1791. Ils s'appelaient ainsi car ils portaient des pantalons, comme les hommes du peuple, afin de se distinguer des nobles, qui portaient des culottes (= pantalons courts).



Nous devons beaucoup à la Révolution française dans la façon dont nous vivons aujourd'hui :

- La République : aujourd'hui encore la France est une République, dont le principe de base est celui de l'égalité devant la loi de tous les citoyens.
- Des symboles, tels que la fête nationale du 14 juillet, le drapeau tricolore ou encore la Marseillaise ont été créés pendant la Révolution !
- Les départements, sont apparus également pendant la Révolution.
- Notre système métrique actuel, répandu aujourd'hui dans le monde entier, a lui aussi été inventé à cette époque afin de simplifier et d'unifier les mesures.
- Enfin, le mariage civil et le divorce ont eux aussi été inventés juste après la Révolution.